



Vélizy-Villacoublay

Ecole maternelle Mozart



11 rue de la Division Leclerc



Temps scolaire

Directrice : Béatrice BERNARD

Jour de décharge : lundi et vendredi 1/3

01 78 74 38 36 / 0783278p@ac-versailles.fr

Temps périscolaire

Directeur : Xavier JEANBON

Directrice adjointe : Aurélie PESAMOSCA

01 34 58 11 96

perimozartmat@velizy-villacoublay.fr



Edito



Au terme d'un été marqué par les JO de Paris 2024, c'est avec plaisir et entrain que nous vous retrouvons. Si l'année 2023/2024 écoulée fut évidemment sportive, cette rentrée scolaire 2024 ne s'annonce pas moins dynamique ! Je vous invite à découvrir dans Les Echos du mois de septembre, les sujets consacrés aux nouveautés 2024/2025 : végétalisation de plusieurs cours d'école, déploiement d'un ENT (Espace Numérique de Travail) et nouveau PEDT (Projet Educatif De Territoire). Bonne rentrée à toutes et à tous !

Damien Metzlé

Adjoint au Maire, chargé de l'Education

Structures de secteur du mercredi

L'ALSH mercredi se fera au sein de l'école maternelle Mozart

Contact avec la Direction de l'éducation



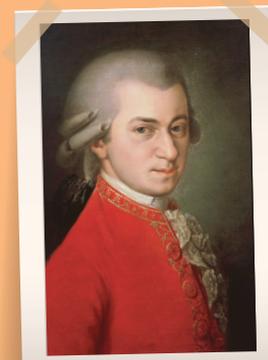
Posez directement vos questions depuis votre Portail Famille pour tous les sujets relatifs aux temps scolaires, périscolaires, à la restauration, au PAI et à la facturation des prestations

Emploi du temps de l'école

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H30 À 8H30	Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire		Accueil pré scolaire	Accueil pré scolaire
8H30 À 11H30	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00		Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00
11H30 À 13H30	Pause méridienne	Pause méridienne`	Accueil de loisirs	Pause méridienne	Pause méridienne
13H30 À 16H30	Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00		Temps scolaire 3h00	Temps scolaire 3h00
16H30 À 18H30	Accueil post scolaire	Accueil post scolaire		Accueil post scolaire	Accueil post scolaire

Origine du nom de l'école

Mozart révèle dès l'âge de trois ans des dons prodigieux pour la musique : il a l'oreille absolue. Mort à 35 ans, il était, au piano comme au violon, un virtuose.



Organigramme de l'école



Béatrice BERNARD
Directrice Scolaire



Nadia GAVRAN
Coordinatrice ATSEM



Xavier JEANBON
Directeur Péri-scolaire



Aurélie PESAMOSCA
Directrice adjointe Péri-scolaire



Stéphane HIDEUX
Agent Technique Polyvalent



Pascale MALFROID
Responsable de Self

INFO ÉDUCATION

- **Règlement intérieur** [cliquez ici](#)
- **Dématérialisation des démarches** (Inscription scolaire, Quotient Familial et justificatif d'absence) [cliquez ici](#)
- **Facture unique** : mandat SEPA disponible [cliquez ici](#)
- **Tutoriel inscription scolaire** [cliquez ici](#)

CALENDRIER VACANCES

- **Vacances d'automne**
du 19/10 au 4/11
Inscription du 16/09 au 29/09
- **Vacances de fin d'année**
du 21/12 au 6/01
Inscription du 18/11 au 1/12
- **Vacances d'hiver**
du 15/02 au 3/03
Inscription du 13/01 au 26/01
- **Vacances de printemps**
du 12/04 au 28/04
Inscription du 10/03 au 23/03
- **Vacances d'été** du 5/07 au 1/09
Inscription du 26/05 au 15/06

Inscription aux activités périscolaires

Les inscriptions aux activités périscolaires s'effectuent via le Portail Famille de la ville de Vélizy-Villacoublay ou l'application Vélizy tout en 1.



Vous pouvez notamment :

- Inscrire votre enfant aux activités périscolaires et à la restauration.
- Visualiser les inscriptions de vos enfants et les modifier si besoin en respectant les délais.
- Consulter les opérations que vous avez effectuées, consulter les règlements réalisés à la régie périscolaire.
- Régler vos factures par carte bancaire grâce à un système de paiement électronique sécurisé.



Connexion www.espace-citoyens.net/velizy-villacoublay

Connectez-vous à votre espace personnel sur le portail famille avec votre identifiant et mot de passe.

Si vous n'en avez pas, contactez la Direction de l'Éducation : education@velizy-villacoublay.fr

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

L'inscription à l'ALSH pour le mercredi et les vacances s'effectue via le portail famille (en respectant les délais et dates-limites d'inscription).

Délais de réservation et annulation

- ALSH mercredi : 3 jours
- ALSH vacances : 3 à 5 semaines avant le 1^{er} jour des vacances

